Fédération Syndicale Unitaire 91

Déclaration de la FSU 91 au CTSD du 10 avril 2015

Monsieur le Directeur Académique,

La Carte scolaire sur laquelle nous devons nous prononcer aujourd'hui est insatisfaisante à plusieurs titres :

- Malgré les dotations positives en postes pour le département, la situation quotidienne dans les classes ne s'améliore pas, les effectifs restant toujours aussi chargés. Comment le Rectorat peut-il parler d' « effet d'aubaine » parce que 800 des élèves attendus pour cette année scolaire ne se sont pas présentés ? Le P/E vient d'ailleurs d'être corrigé à la baisse : nous demeurons dans les départements les plus mal classés et l'effectif moyen par classe est le plus dégradé de métropole.

- Les propositions qui nous sont présentées ne répondent pas aux préconisations ministérielles : pas de postes supplémentaires pour la scolarisation des moins de trois ans, 9 créations de Plus de Maîtres Que De Classes seulement.

Pire, 12 postes d'IMF sont fermés alors que la formation et le suivi des stagiaires sont essentiels. Nous connaissons les tentations ministérielles d'en transférer une partie sur les directrices et directeurs ou les équipes pédagogiques. Il serait temps de réfléchir à l'attractivité de cette fonction.

Depuis la fin des années Sarkozy, nous n'avions pas enregistré la fermeture d'un poste occupé en Rased, et ce d'autant plus, dans un secteur déjà sinistré. De manière générale, la situation des réseaux reste dégradée.

- La suppression du seuil minoré de décharge de direction pour exercice en Zone Violence est un mauvais signal. Sous le prétexte d'équité, terme souvent utilisé pour justifier une régression, dix directrices et directeurs de l'Essonne risquent de perdre une demi-décharge alors que cette disposition faisait consensus depuis plusieurs années. Pourquoi ne pas parler plutôt d'égalité de droit des enfants à avoir la meilleure scolarité possible, ceci pouvant passer par la création ou le maintien de dispositifs supplémentaires dans les endroits qui le nécessitent ? Nous vous demandons de revenir sur cette décision.

- La continuité du service public doit être assurée sur tout le territoire, y compris dans des secteurs que l'on peut considérer comme ruraux. La fermeture de l'école d'Orveau sans concertation avec la mairie, l'incertitude récurrente du maintien de la 2ème classe dans les petites communes du sud du département (Oncy/Ecole, Chalou-Moulineux,...) contribuent à renforcer le sentiment de relégation de certaines populations avec les conséquences politiques observables lors des dernières élections. L'École reste bien souvent le seul service public encore présent.

Enfin, le mouvement intra-départemental débutera sans que le CDEN n'ait été consulté, une première en Essonne. C'est pourquoi nous demandons que les nouvelles propositions de Monsieur l'Inspecteur d'Académie soient communiquées aux organisations syndicales et à la profession avant l'ouverture du serveur.